



Chauconin-Neufmontiers

Le village fort de sa nature



Bilan de mi-mandat



L'action municipale de 2008 à 2011





Sommaire

- ▶ **enfance** et éducation p 4
- ▶ **cadre de vie** et environnement p 8
- ▶ **solidarité** et action sociale p 12
- ▶ **associations** et animations p 13
- ▶ **intercommunalité** p 16
- ▶ **finances** et budget p 18
- ▶ **information** et démocratie locale p 19

Responsable de la publication : Michel Bachmann. Comité de rédaction : Emmanuel Tondou, Marie Leal, Evelyne Helluin, Christian Mas, Jacques Ferrenbach, Frédérique Ripa, Frédéric Brault, Cécile Derynck. Conception et réalisation : Baudouin Soulis. Impression : ADM Graphique, labélisé Imprim'vert. Tirage : 900 exemplaires. - Imprimé sur papier recyclé - encres végétales.





Rendre compte du travail accompli depuis 3 ans

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

En mars 2008, notre équipe s'est présentée à vos suffrages avec la volonté de travailler pour notre village durant les 6 années à venir. Notre programme était fondé sur la défense de l'intérêt général et des intérêts de notre village, sur la volonté de rendre la commune toujours plus agréable et vivante, avec l'engagement de la concertation et d'une vision humaine de la gestion.

Vous avez approuvé à près de 70% ce programme détaillé, ses principes et l'équipe pour le mener. Nous sommes arrivés à la moitié de ce mandat et voici le moment de rendre compte du travail accompli depuis 3 ans.

Nous vous proposons de faire ce premier bilan en confrontant point par point nos engagements et nos réalisations. Vous saurez tout en lisant ce document : ce qui a été fait, ce qui reste à faire d'ici 2014, quelles difficultés expliquent les retards ou l'abandon de certains projets et les réalisations qui n'étaient pas prévues initialement.

Depuis 2008, nous devons affronter les difficultés liées au contexte général de la crise et à la faiblesse de nos moyens financiers. Ces difficultés ont pu générer des tensions mais vous constaterez que

nous sommes fidèles à la fois à nos valeurs et à nos engagements.

Les priorités que nous nous sommes fixées sont bien respectées : l'enfance/jeunesse et l'école ainsi que notre cadre de vie mobilisent l'essentiel de notre énergie et de nos moyens. Rien ni personne ne nous détournera de ces priorités. J'en suis personnellement le garant, vous pouvez compter sur moi.

Ce bilan est celui d'une équipe, et je remercie les élus qui s'impliquent à mes côtés dans l'action municipale. Je remercie également les membres des commissions et l'ensemble des agents du personnel communal qui, par leur travail quotidien, contribuent à ces réalisations et font vivre notre village.

A la lumière de ce document, vous pourrez vous faire une idée de notre bilan. Vous pourrez également répondre à l'enquête ci jointe sous sa version papier ou en ligne sur le site internet de la commune. Enfin, nous vous proposerons prochainement une réunion publique qui vous permettra de vous exprimer sur notre action depuis 3 ans.

Votre avis nous est indispensable.

Bien cordialement,
Votre maire,
Michel BACHMANN



Continuer à développer les services en direction de l'enfance et la jeunesse

Avec près de 25% du budget communal de fonctionnement, l'enfance et la jeunesse demeurent une priorité pour l'équipe municipale. Le développement du service enfance jeunesse et la reprise de la gestion de l'accueil de loisirs par la municipalité ont donné plus de cohérence aux actions entreprises dans ce domaine.

en
2008

nos engagements

- ▶ Réaliser l'extension 4 de l'école Marianne
- ▶ Mettre à l'étude la réalisation d'une structure petite enfance
- ▶ Développer les activités de l'Espace Jeunesse
- ▶ Créer de nouvelles aires de jeux
- ▶ Mettre en place un soutien scolaire

depuis
2008

nos réalisations

▶ Extension 4 de l'école Marianne

En mars 2009, l'extension 3 de l'école était achevée avec la livraison de deux classes, d'une salle plurivalente, de l'Espace Prairial inauguré le 05/12/2009, d'une cour, d'un préau et d'une entrée spécifique pour les classes élémentaires. La dernière tranche de l'école (tranche 4), dont les travaux devaient être engagés en 2009, n'a pas démarré, faute de financements suffisants. Ce retard

quoique regrettable nous permet de relancer l'étude sur ce projet en y intégrant des problématiques nouvelles et des équipements mieux adaptés : un bâtiment basse consommation (BBC), un réfectoire plus grand, une prise en compte de l'accroissement de la population, etc. Une commission « nouveaux équipements » a été créée en mai 2011 pour avancer sur le sujet.

▶ Manger à la cantine, on aime...

La fréquentation du restaurant scolaire sans cesse en augmentation le prouve. Plusieurs raisons à cela :

- Des repas de qualité : depuis septembre 2010, les menus fournis par notre prestataire sont élaborés à partir de produits « BIO » (10% garantis), de produits labellisés, en privilégiant les productions locales et en respectant la saisonnalité des aliments. Une fois par semaine le pain élaboré par le boulanger du village est BIO.
- Un encadrement renforcé : avec deux services à assurer et un tempo à respecter (11h45-13h45), les adultes sont en nombre. En plus du personnel de service, des ATSEM, l'équipe d'animation du service enfance jeunesse



En bref...

Les effectifs de l'école

- 2007-08 ▶ 310 élèves ▶ 12 classes
- 2008-09 ▶ 288 élèves ▶ 12 classes
- 2009-10 ▶ 296 élèves ▶ 12 classes
- 2010-11 ▶ 291 élèves ▶ 12 classes
- 2011-12 ▶ 298 élèves ▶ 12 classes



accompagne les enfants sur le temps de restauration. Ainsi au delà du temps passé à l'apprentissage des règles de vie à table, elle propose aux enfants des activités ludiques, sportives ou de loisirs, les relations s'en trouvent apaisées.

- Des tarifs dégressifs et subventionnés : la grille tarifaire propose un large éventail de prix, selon, par famille, le montant des revenus et le nombre d'enfants inscrits. L'équipe municipale a maintenu son effort pour rendre accessible au plus grand nombre ce service. Le bilan 2010 montre que le prix de revient d'un repas servi est d'environ 7,21€ alors que les familles versent en moyenne 4,24€. Ainsi, chaque repas est subventionné en moyenne à hauteur de 2.97€.



▶ La rentrée en sourire.

La restauration scolaire en chiffres :

- 195 enfants inscrits à la restauration scolaire (soit 66% des écoliers)
- 200 repas servis par jour en moyenne sur 2 services
- Le nombre de repas servis au restaurant scolaire en 2007 était de 25 500, il est passé à 33 500 en 2010

➤ Accueil petite enfance

Le projet petite enfance trouve sa place dans les réflexions en cours sur les nouveaux équipements. Il est également à l'étude au sein d'une commission de la CAPM dont les premières conclusions vont permettre la mise en place en 2012 d'un relais d'assistantes maternelles (RAM) itinérant sur les communes de la communauté d'agglomération ne disposant pas de ce service.



Des actions envers la petite enfance existent sur la commune : la municipalité met à disposition de l'association Familles Rurales la salle Colucci, plus accessible que le précédent local, lui permettant d'accueillir les enfants de 0 à 3 ans dans le cadre de la Récré ; l'Association Sports Loisirs et Culture initie les plus petits aux arts plastiques.



▶ Les écoliers sont régulièrement sensibilisés au respect de la nature.

La bibliothèque a développé un espace dédié aux plus jeunes et leur ouvre ses portes lors de matinées spéciales. L'opération Premières Pages en partenariat avec le Conseil Général et la CAF de Seine-et-Marne a été, pour nombre d'entre eux et leurs parents, l'occasion de découvrir ce lieu.





► Les jeunes redécorent leur espace



► Chasse au trésor à Chauconin-Neufmontiers

► Développer les activités de l'Espace Jeunesse

L'aménagement de deux classes supplémentaires en 2009 a libéré les préfabriqués situés dans la cour, ces locaux ont été réattribués à l'Espace Jeunesse afin de favoriser un meilleur accueil des jeunes. Des aménagements intérieurs ont été réalisés.

L'objectif de cette structure est de proposer aux jeunes un endroit sécurisé, lieu d'élaboration de projets communs (sorties, activités, repas,...) et de recherches de financements. Ainsi, les jeunes participent aux différentes manifestations telles le défilé du 13 juillet (distribution des

lampions), la brocante de septembre (tenue de la buvette), les droits des enfants, le téléthon, le festi'jeunes (tenue de la restauration, sécurisation du carnaval), etc. D'autres sources de financement ont été trouvées via les chantiers jeunes (rénovation de l'entrée de l'école Marianne, réfection du Clos Florine en Haute-Savoie).

Des actions de communication auprès des jeunes et des parents sont régulièrement entreprises pour faire connaître la structure. Ainsi les animateurs interviennent une fois par semaine au collège. Une passerelle entre les CM2 de l'espace Jules Verne et l'Espace Jeunesse a été mise en place le mercredi matin et des opérations



► De l'ambiance au Festi'jeunes

En bref...



Les accueils en chiffre

► **60 enfants** en moyenne fréquentent les accueils périscolaires le matin et le soir,

► Le mercredi et les vacances scolaires, **de 30 à 40 enfants en moyenne** participent aux activités de l'accueil de loisirs Jules Verne avec des pics à plus de 60 selon la période,

► Au premier semestre 2011, **70 jeunes** différents sont passés à l'Espace Jeunesse, **la fréquentation moyenne est de 20 jeunes** avec des pics à 30 pendant les vacances.

portes ouvertes ont été organisées. Enfin suite à la municipalisation de l'accueil de loisirs en juillet 2009, les animateurs participent à l'encadrement du temps de restauration scolaire, et des séjours en classe de Neige.

► Créer de nouvelles aires de jeux

Il existe actuellement trois aires de jeux sur la commune, deux sur l'école Marianne et une sur l'espace vert des Chaudrons. De nouvelles aires de jeux sont planifiées dans le cadre des projets du Clos Lignon (phase 2) et du Pré



► Clôture de la journée autour des 20 ans de la convention des droits de l'enfant



Bourdeau. Nous veillerons à ce que ces espaces répondent également aux besoins des plus jeunes de nos habitants (0-3 ans). La commission « nouveaux équipements » sera également appelée à réfléchir sur le devenir de l'actuel terrain d'évolution (proche du cimetière) et fera des propositions pour que nos jeunes puissent également trouver leur place.



► Remise de 1000 grues au Japon



La municipalisation du centre de loisirs : gérer l'ensemble du pôle enfance

En juillet 2009 l'accueil de loisirs Jules Verne intégrait le Service Enfance Jeunesse, créé par la municipalité en 2006. Ce transfert, décidé par délibération du Conseil Municipal et présenté à la population en réunion publique, a apporté cohérence et efficacité à l'action de la collectivité en direction de l'enfance et de la jeunesse.

Cette mutualisation des moyens techniques, humains et financiers contribue à une gestion optimisée du service et à une meilleure connaissance des publics en plaçant les mêmes intervenants face aux jeunes et aux enfants pour l'ensemble des

temps d'accueil, de la restauration scolaire, des séjours d'été et des classes de neige. Les familles bénéficient d'un accueil de qualité, d'un accès à l'information et des démarches administratives et financières simplifiées avec la mise en place du Portail Famille. La tarification de l'ensemble des prestations, ainsi que les horaires ont été revus. Après une période d'adaptation et de réponses aux interrogations, la structure a trouvé son rythme de croisière autour d'une équipe dynamique, motivée et des projets comblant les attentes du plus grand nombre, le taux de fréquentation en est la preuve.

Objectifs 2014

- Maintenir le dynamisme et l'innovation de la structure Espace Jeunesse
- Intégrer une structure petite enfance dans nos réflexions sur les nouveaux équipements
- Implanter une aire de jeux au Clos Lignon (phase 2)
- Identifier le besoin des jeunes et des familles et mettre en place un service de soutien scolaire



► Fleurissement du village



► Découverte des ruches par les enfants du village

Protéger le patrimoine naturel, c'est penser à l'avenir

L'érosion de la biodiversité constitue l'un des enjeux environnementaux majeurs du XXI^e siècle. Les collectivités locales se doivent de jouer un rôle clef face à cette menace. C'est pourquoi Chauconin-Neufmontiers, pris en exemple pour sa politique environnementale, prend en compte, dans tous ses projets, la préservation de la biodiversité et de la ressource en eau.

en
2008

nos engagements

- Poursuivre la réhabilitation du Bois du Télégraphe et des chemins ruraux et créer un réseau balisé de boucles de randonnée
- Ouvrir au public l'espace communal de trois hectares situé le long du Ru de Rutel
- Réduire la surface des panneaux publicitaires
- Inciter au recyclage
- Construire une nouvelle station d'épuration, aménager le ru de Rutel et arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires

(Espace Naturel Sensible) près de 15 hectares sont ouverts à la promenade en toute sécurité, la chasse étant interdite sur ces parcelles.

La prairie située entre le chemin de l'Ancien Château et le Ru de Rutel est lui aussi désormais un lieu de promenade, point de rencontre des Fêtes de la Nature 2010 et 2011. Une partie de cet espace, géré en fauche tardive, a été mise à disposition d'un apiculteur du village. 6 ruches ont été implantées

et accueillent des milliers d'abeilles, insectes indispensables à la vie et pourtant maltraités par l'homme.

Une réflexion est engagée depuis 2008 par la commission Environnement qui doit aboutir, entre autres, à la constitution de boucles de randonnée balisées en 2012. La commune a d'ores et déjà obtenu le financement à 80% par le CG77 de ce projet « Randonnées et Biodiversité ». Il sera exécuté par un chantier d'insertion.

depuis
2008

nos réalisations

► Un patrimoine naturel ouvert à tous

L'ouverture au public des 6,6 hectares du Bois du Télégraphe s'est achevée en 2009. Sous l'impulsion de la commune, le CG77 a acquis 7,6 hectares supplémentaires en 2011. Dorénavant, sur les 46 hectares que compte l'ENS



► Apprendre à connaître et préserver la biodiversité lors des sorties nature régulièrement organisées avec la Maison de l'Environnement.



► La station d'épuration sera mise en service en juin 2012



► L'eau, un bien commun préservé par la commune

La nouvelle station d'épuration, financée à 73% par les subventions dont la mairie a assuré la recherche, sera livrée au printemps 2012. La qualité des eaux rejetées dans le milieu naturel s'en trouvera améliorée.

Parallèlement, la campagne de contrôle de conformité des raccordements aux réseaux initiée en 2005 se poursuit. Aujourd'hui, sur 734 branchements, 342 ont été contrôlés : 316 sont conformes et 26 sont à mettre en conformité.

► Zéro phyto et gestion différenciée

Contre la pollution de l'eau, la commune a supprimé dès 2007 toute utilisation de produits phytosanitaires et pris en 2010 un

arrêté interdisant l'emploi de ces produits sur tout le domaine public. La gestion différenciée des espaces verts dans la commune (fauchage tardif, paillage, ...) participe également à la préservation de l'environnement. La commune est à ce sujet régulièrement citée en exemple par le Conseil Général (site web, conférence de l'eau de juin 2010) et par la Maison de l'Environnement lors de ses conférences sur la biodiversité.

Enfin, un travail avec la Maison de l'Environnement vient de commencer pour réduire les consommations d'eau dans les bâtiments publics.

► Le recyclage favorisé

Toutes les informations utiles sur le recyclage des déchets ménagers ont été diffusées lors de la réunion



► La fauche tardive préserve la biodiversité

publique d'avril 2010 organisée avec le concours du SMITOM et lors de la Fête de la Nature. Des composteurs sont disponibles au siège du SMITOM.

Quant à la récupération des eaux pluviales, la commune a obtenu que ce dispositif soit inclus par les aménageurs dans les opérations d'urbanisme du Pré Bourdeau.



Objectifs 2014

► Produire une brochure pour aider les promeneurs à profiter des 35 km de chemins ruraux et du patrimoine naturel et historique du village

► Rédiger un règlement contraignant sur les enseignes publicitaires afin d'éviter les pollutions visuelles actuelles et futures engendrées par l'implantation du Parc d'Activités à venir.

► Finaliser l'aménagement du ru de Rutel dont les études initiales ont du être entièrement modifiées suite aux nouvelles directives de la police de l'eau.

Redécouvrir son environnement

Depuis deux ans, la commune a organisé 5 promenades-conférences qui ont réuni plus de deux cents participants.

Ces moments instructifs et conviviaux ont permis de découvrir la richesse du patrimoine naturel du bois du Télégraphe et des chemins ruraux. Par ailleurs, deux visites ont été orga-

nisées pour apprendre à connaître la vie des abeilles récemment implantées près du Ru de Rutel.

Enfin, la préservation de la biodiversité n'a plus de secret pour les habitants grâce aux 6 expositions et aux 2 conférences proposées lors de la Fête de la Nature 2011





► Des logements locatifs agréables



► La rue de la Chantonne a pris un coup de jeune

Un développement urbain maîtrisé en harmonie avec l'environnement

La qualité de vie à Chauconin-Neufmontiers en fait une des communes les plus attractives de l'agglomération. Malgré la pression immobilière, la municipalité s'efforce de proposer l'offre de logement la mieux adaptée aux habitants actuels et futurs tout en limitant le développement du village et en respectant l'environnement. Les projets du Clos Lignon et de l'éco quartier du Pré Bourdeau offriront une grande variété de logements de qualité, répondant ainsi aux exigences de mixité sociale et de développement durable que se fixe la commune.

en
2008

nos engagements

- Maîtriser le développement urbain de Chauconin-Neufmontiers en le cantonnant aux zones à urbaniser définies par le Plan d'Occupation des Sols (POS) de 1999
- Veiller à ce que le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) élaboré à l'échelle de l'agglomération soit en harmonie avec notre politique modérée de développement urbain
- Favoriser le développement durable par la réalisation de l'éco quartier du Pré Bourdeau
- Supprimer les points noirs que sont les carrefours RD129 et RD 140/ RN 3

depuis
2008

nos réalisations

► Une urbanisation et une croissance démographique limitées

La commune veille constamment à limiter l'étalement urbain pour sauvegarder les espaces agricoles et le cadre rural du village. L'ouverture à l'urbanisation des zones du Pré Bourdeau et du Clos Lignon est prévue depuis 1999 dans le POS (Plan d'Occupation des Sols) élaboré conformément aux recommandations de la Région (SDRIF).

Au niveau de l'agglomération, la rédaction du Schéma de Cohérence Territoriale est engagée depuis trois ans. Les élus de la commune,

qui ont participé dès le début aux réunions d'élaboration du SCOT, ont obtenu que l'augmentation démographique qu'entraîneront les aménagements du Pré Bourdeau et du Clos Lignon soit incluse dans la projection de population prévue pour notre commune à horizon 2027.

Ainsi, une fois ces deux lotissements réalisés, la commune aura quasiment atteint l'objectif de croissance démographique imposé par le SCOT.



► 63 rue Charles Péguy : l'action de la commune a contribué à l'achèvement du bâtiment



► Rue Charles Péguy : offrir aux piétons un espace de circulation sécurisé et agréable



► La bataille aura été longue pour accueillir une pharmacie au cœur du village



► Restauration de l'Eglise St Saturnin : un chantier au long cours

Des projets urbains ambitieux répondant aux critères du développement durable

Depuis les prémices du programme du Pré Bourdeau en 2005, un certain nombre de dispositions réglementaires comme la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbains) et la création de la Société Publique Locale (SPL) en partenariat avec la commune de Villenoy ont incité la commune, en concertation avec les membres de la commission urbanisme, à réactualiser le programme.

Le choix de privilégier une plus grande mixité, mais aussi de répondre à l'exigence de 20% de logements aidés d'ici 2014, a entraîné une modification du projet : le programme comprend désormais 89 lots individuels, 47 logements en locatif aidé (dont 5 maisons de ville), 22 appartements et 18 maisons

de ville en accession à la propriété pour un total de 176 logements. La SPL (voir p 16) assurera la promotion des 22 appartements et des 18 maisons en accession à la propriété.

Une approche plus innovante et plus durable du traitement des eaux pluviales a également été choisie : des bâtiments basse consommation ouverts sur les équipements publics, une perspective nord-sud à l'usage des piétons et des cyclistes, des noues et des bassins d'infiltration favorisant la régulation des eaux pluviales...

Courant novembre 2010, ont démarré les aménagements primaires du Clos Lignon phase 1. 9 lots individuels tous commercialisés et 5 logements sociaux (2 T2, 2 T3 et 1 T5) seront réalisés. La rue des Chaudrons et la phase 1 vont bénéficier d'une innovation avec l'installation de candélabres solaires et éoliens. Les logements sociaux seront construits sous la direction de l'Office Public de l'Habitat (OPH77) qui gère actuellement les 56 logements des Chaudrons. Le choix du groupement d'architecte-constructeur devrait se faire d'ici la fin de l'année.

L'aménageur du Clos Lignon a déposé le 1^{er} juin 2011 le permis d'aménager pour la phase 2. La commission urbanisme a déjà examiné ce projet à trois reprises et donnera un avis définitif avant la

fin de l'année. Cette 2^{ème} phase comprendra 29 lots individuels en accession à la propriété et 9 logements locatifs aidés.

Objectifs 2014

- Mener à bien l'opération du Pré Bourdeau sur laquelle intervient la SPL afin de générer de nouvelles ressources pour les équipements de la commune.
- Rester vigilant quant aux divers plans de la CAPM actuellement en cours d'élaboration, à savoir le Plan Local de Déplacement (PLD), le Programme Local de l'Habitat (PLH) et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), afin de préserver la spécificité de Chauconin-Neufmontiers.
- Supprimer les points noirs constitués par les carrefours RD129 et RD 140/ RN 3. Les études réalisées jusqu'à présent par les instances de l'Etat ou de la Région ne répondent pas aux intérêts des habitants de Chauconin-Neufmontiers et le Conseil Régional ne souhaite pas reprendre les études avant 2014. Nous avons demandé une remise à plat de la réflexion.



► Les élus rendent visite aux aînés à l'occasion des distributions de brioches en septembre et lors de la remise des colis de fin d'année

Réduire les inégalités sociales pour mieux vivre ensemble

Les familles sont de plus en plus confrontées à des difficultés financières liées au chômage et à la précarité. Souvent, elles se tournent d'abord vers la municipalité qui met tout en œuvre pour leur venir en aide et lutter contre l'isolement pour faire de Chauconin-Neufmontiers un village toujours plus solidaire.

en
2008

nos engagements

- Intégrer dans tout nouveau programme immobilier une part de logements locatifs aidés
- Proposer aux Aînés un service de repas à domicile et un système de télé-assistance
- Poursuivre l'action du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

depuis
2008

nos réalisations

► Logements locatifs aidés

La commune s'est engagée à intégrer dans tout nouveau programme immobilier une part de logements locatifs aidés, conformément à la politique de mixité sociale qu'elle défend mais aussi à l'obligation posée par la loi SRU (en 2014 : pour chaque commune d'Ile-de-France de plus de 1500 habitants, un minimum de 20% de logements sociaux). Cette volonté répond également à une forte demande de nos habitants qui souhaitent voir rester dans le village leurs enfants et leurs aînés. Cet engagement se concrétise avec deux projets: le Clos Lignon (5 logements locatifs aidés prévus en 2012 et 9 à suivre) et le Pré Bourdeau (47 logements aidés dont 5 maisons de ville).

► Solidarité avec les aînés

Un questionnaire remis aux aînés fin 2010 a mis en évidence une attente en termes de transport vers les marchés de Meaux (samedi matin) et de la commune (mardi matin). Un système de navette hebdomadaire gratuite sera donc mis en place avant la fin de l'année pour le marché du village. Le questionnaire portait également sur les besoins en « repas à domicile ». Les personnes intéressées seront directement contactées par la mairie, dès qu'un dispositif adapté et pérenne sera mis en place. Une estimation de ces prestations a déjà été réalisée.

La municipalité a également souhaité mettre en place, en liaison avec le CG77, un système de télé-assistance. Une convention est en cours d'élaboration.

► Le CCAS à vos côtés

Le CCAS est amené à aider des personnes rencontrant des difficultés financières en concertation avec la Maison Des Solidarités (service du Conseil Général). Il aide également les familles en difficultés à financer les séjours proposés aux enfants (classe de neige, séjours du centre de loisirs et de l'Espace Jeunesse).

Quand 2 enfants sont inscrits pour le même séjour, la commune prend en charge une part plus importante. Pour permettre à tous les enfants de bénéficier de la restauration scolaire et des activités des accueils de loisirs, la municipalité a appliqué le principe des tarifs dégressifs. Ce système repose sur des principes de solidarité et d'équité (chacun participe et finance à hauteur de ses ressources). Il permet aux enfants de vivre pleinement leur scolarité et leur jeunesse au sein du village.

Objectifs 2014

- Mener à bien la réalisation des logements aidés prévus et atteindre l'objectif de 20% fixé par la loi SRU
- Finaliser la convention télé-assistance avec le CG77 et concrétiser le projet « repas à domicile »
- Renforcer les aides apportées aux personnes en difficultés et permettre aux familles d'échelonner le paiement du séjour en classe en neige en 4 fois au lieu de 2



► 17 heures de musique, 2000 spectateurs : grand succès pour le premier Festifl'Art de Chauconin-Neufmontiers

Une politique artistique, culturelle et sportive au service de tous

Des élus, services et bénévoles motivés pour un village très animé : La municipalité offre aux douze associations que compte notre village un soutien financier et matériel pour proposer aux habitants des activités de qualité dans un cadre adapté. Elle a également pris l'engagement de soutenir et développer des événements artistiques dans le village.

en
2008

nos engagements

- Envisager la création d'une nouvelle salle polyvalente et réaffecter les anciens locaux scolaires
- Réhabiliter les vestiaires du football
- Développer des activités artistiques et musicales

depuis
2008

nos réalisations

► Des locaux adaptés aux activités

La commune poursuit son engagement, initié en 1995, de soutien aux associations du village, créatrices de lien social et de moments de partage. Ce soutien se manifeste par les aides financières que sont les subventions mais également par la mise à disposition de matériel (photocopieur notamment) et de locaux.

De nombreuses activités sportives et culturelles se déroulent dans la salle polyvalente mais les besoins grandissants nécessitent la

création d'une nouvelle structure polyvalente. La municipalité a donc décidé de mettre à l'étude la construction d'une nouvelle salle multi-activités, qui répondra aux besoins des associations, de l'école et de tous les habitants du village. Ce futur équipement est à l'étude dans le cadre d'une commission de réflexion sur les grands projets structurants de la commune.

En attendant cette nouvelle structure polyvalente, la municipalité

a souhaité réaffecter d'anciens locaux scolaires, rendus disponibles par la construction de l'école Marianne, et les proposer aux associations pour l'exercice de leurs activités.

Ainsi, les adeptes de la couture, des échecs, ainsi que les petits de La Récré se sont installés dans la salle Colucci ; les jeunes et animateurs de l'Espace Jeunesse ont pour leur part posé leurs valises dans les préfabriqués des anciennes classes de CE 1 et CE 2.



► Bibliothèque : petites oreilles, grande écoute



► L'exode de 1940 reconstitué par Histoire et Collection : une des plus importantes manifestations des dernières années (plus de 220 figurants et plus de 1000 visiteurs)

► Soutien aux événements culturels et artistiques

La municipalité a toujours été aux côtés des associations pour la création d'événements toujours plus remarquables (reconstitutions d'Histoire et Collection, concerts de l'Association de Sauvegarde et de Réhabilitation de l'église St Saturnin...)

En dehors de l'aide apportée aux associations de la commune, la municipalité a fait le choix de soutenir des événements artistiques (expositions, concerts, pièces de théâtre, festival pluri-artistique, Journée internationale des femmes le 8 mars, Journée internationale des droits de l'enfant, fête de la nature) et de faire en sorte que chaque habitant puisse accéder gratuitement à ces manifestations culturelles.

Chaque 14 juillet est également l'occasion de mettre en lumière de nouveaux artistes, d'ici ou d'ailleurs (capoeira, batucada, jazz) autour d'un apéritif républicain suivi d'un pique-nique.



► La fête des associations réunit chaque année de nombreux participants

► Favoriser l'accès à la lecture : la bibliothèque

Un service ouvert à tous, gratuit pour les habitants du village, qui permet d'emprunter des livres, certains périodiques, CD.

Si l'ouvrage souhaité n'est pas disponible, Cathy Deboffe, la bibliothécaire, le commande, grâce au prêt interbibliothèques en partenariat avec la médiathèque de Seine et Marne. Le fonds est également enrichi périodiquement par un dépôt d'ouvrages du Bibliobus de la CAPM,

Les tout petits de 0 à 3 ans ne sont pas oubliés, depuis octobre 2010, deux jeudis par mois, un espace leur est dédié. De grands moments de plaisir, pendant lesquels Cathy, conteuse, animera les histoires avec des petites marionnettes. Une façon bien sympathique de sensibiliser à la lecture les tout petits.



► Festif'Art 2011 : initiation aux arts de la rue pour tous les festivaliers

Pour les plus grands, de nombreux rendez vous sont organisés sur un thème (princesses, monstres, fête de la Nature...) au cours desquels Cathy narre des contes, organise des ateliers de dessin, des séances de lecture d'album.



► Les aînés organisent de nombreuses animations



► Conte de princesses à la bibliothèque



► La chorale pendant la fête des associations

► Préparation de la première célébration de la journée des droits des femmes



Le soutien financier aux associations : 15 400€ versés en 2011

La commune aide les associations actives sur le village en leur versant une subvention et en mettant gracieusement à leur disposition un photocopieur et des locaux entretenus. En bénéficient :

l'Association Sportive de la Brie, l'Association Sportive Scolaire, le Club des Aînés, le Comité des fêtes, le Club des Echecs, Histoire et Collections, le Club de Judo, l'ASLC (Sport, Loisirs et Culture), le Tennis Club, l'Association Familles Rurales, et l'Association Arts et Musique.

Désormais la CAPM se substitue à la commune pour le versement de la subvention à l'association Arts et Musique,

l'aide à l'enseignement musical étant devenu une compétence de la communauté d'agglomération.

Par ailleurs des associations d'intérêt général sont subventionnées pour un montant de 630€ (Croix blanche, Délégués Education Nationale, Seine-et-Marne Sahel, Secours populaire). En 2011 une subvention spéciale a été votée pour le festival Festiflart.

L'association ASR Saint Saturnin ne reçoit aucune subvention de la part de la commune ; bien au contraire, cette association, créée à l'initiative de la Mairie, subventionne une partie des travaux de restauration de l'église (notamment le portail en 2011).

Objectifs 2014

- Concrétiser le projet de construction d'une nouvelle salle polyvalente
- Poursuivre la réaffectation des anciens locaux scolaires après la réalisation de la dernière tranche de l'école Marianne
- Obtenir des subventions et solliciter l'aide de la CAPM pour clôturer le terrain de football et réhabiliter les vestiaires
- Renforcer le soutien apporté aux événements artistiques et culturels

Un espace de solidarité ?

Indispensable à l'essor économique du Pays de Meaux, Chauconin-Neufmontiers reste constructif pour les projets tels que le Parc d'Activités malgré les injustices qui perdurent.



en
2008

notre position

Pour une coopération fructueuse et équitable

- ▶ Défendre les intérêts de notre village qui doit être reconnu à la mesure de sa position stratégique dans le développement économique de l'agglomération meloise, de l'importance de son territoire et de sa population.
- ▶ Exiger la création d'une Dotation de Solidarité Communautaire.
- ▶ Favoriser les grands projets tout en répondant aux besoins concrets et quotidiens des habitants et des associations.
- ▶ Veiller à la qualité du projet du Parc d'Activités
- ▶ Agir pour améliorer les transports en commun

depuis
2008

nos constatations

Au sein des syndicats intercommunaux

Participation active au sein du SIVOM (balayage mécanisé des rues), du SMERSEM (syndicat d'électrification rurale), du Collège (financement d'activités pour nos enfants scolarisés à Georges Sand) et du Rutel (maîtrise et réhabilitation du Ru de Rutel avec la mise au point d'un programme de travaux) et du Bourdeau (alimentation en eau potable des communes de Chauconin-Neufmontiers, Penchard et Crégy-lès-Meaux) avec une

baisse du prix de l'eau depuis que nous en assurons la présidence.

Au sein de la CAPM

➤ Nous participons activement à différentes commissions (Finances, Développement Economique, Urbanisme et Logement, Transports, Prévention de la Délinquance, Petite enfance, Culture et Patrimoine, Economie Numérique et Nouvelles Compétences, Office de Tourisme du Pays de Meaux) pour améliorer la vie des habitants de toute la CAPM et pour défendre nos valeurs et les intérêts de notre village.

Nous nous battons toujours pour une DSC :

La CAPM se définit théoriquement comme un espace de solidarité. Selon nous, cette solidarité doit se traduire de 2 façons :

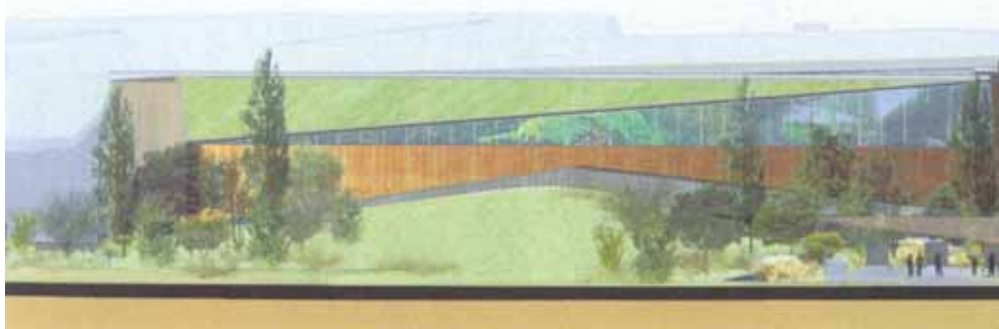
- Développement de projets communautaires, équipements, services, bénéficiant également à l'ensemble des habitants de notre territoire, quelle que soit la taille,

ou la richesse de la commune.

- Création d'une dotation de solidarité permettant de réduire les inégalités liées à la taille, aux charges spécifiques et surtout à la richesse de chaque commune.

Cette dotation est le seul moyen de corriger les disparités de richesse entre les communes et

d'introduire plus d'équité pour les communes les plus pauvres comme Chauconin-Neufmontiers et les petites communes rurales. La CAPM a refusé de l'instaurer durant la première mandature entre 2003 et 2008 ; elle a seulement été mise en place en 2009 et 2010. Mais cette année, la majorité du conseil communautaire de la CAPM, sous l'impulsion de la ville de Meaux et de J. F. Copé a refusé de reconduire cette dotation. L'argent coule à flots pour certains projets pharaoniques servant au passage les ambitions personnelles du président de la CAPM, comme le musée de la Grande Guerre qui coûte 30 millions d'euros (avec un budget publicitaire à 400 000€).





Création d'une Société Publique Locale : Faire des projets immobiliers une ressource pour la commune

Mais redistribuer 700 000€ aux communes touchées par la baisse des dotations et des subventions voulue par le gouvernement et sa majorité, ce serait insupportable pour le budget de la CAPM !

➤ Nous travaillons à la réalisation du PAPM qui prévoit sur notre territoire :

- Centre commercial Immochan : le permis a été accordé en mars 2011 et les travaux devraient commencer début 2012 pour une ouverture au printemps 2014. Il s'agit d'un projet ambitieux et de grande qualité que nous soutenons sans réserves et qui sera bénéfique pour la commune et l'ensemble du pays de Meaux : nouveaux services, nouveaux emplois et nouvelles ressources.
- L'Institut des Métiers et de l'Artisanat, dont le dossier est toujours à l'étude

Depuis sa création, la CAPM a surtout mené des études dans des domaines comme le Plan Local de Déplacements, le Schéma de Cohérence Territoriale, la petite enfance pour créer un RAM intercommunal, les projets de pôle culturel ou de complexe nautique...

Quelques points positifs notamment suite à nos demandes ou remarques, ce qui prouve que l'intercommunalité peut aller dans le bon sens :

- Subvention pour l'enseignement

Nous avons créé avec la commune de Villenoy une SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE, un dispositif innovant de coopération intercommunale.

La vocation de cette société créée en janvier 2011 est de servir l'intérêt général en menant des opérations d'aménagement, de construction ou de gestion de services publics pour le compte des deux communes, avec une parité totale au sein des organes de direction.

La décision de créer cette société résulte de l'analyse du contexte politique et économique qui se caractérise par la baisse des subventions et des dotations. Face à la menace d'asphyxie et de perte

de maîtrise de nos ressources, la SPL apparaît comme un des instruments nous permettant de réaliser nos projets.

Dans le domaine des projets immobiliers, nous allons pouvoir nous substituer aux aménageurs et aux promoteurs et dégager d'importantes ressources financières qui seront entièrement réinvesties pour notre village, tout en nous assurant une maîtrise totale. Les projets sont mis au point et validés par chaque conseil municipal avant qu'un mandat de réalisation soit confié à la SPL : pour commencer à Villenoy l'opération Villa Nova et pour Chauconin-Neufmontiers une partie du pré Bourdeau.

de la musique au sein des écoles ou dans le cadre associatif.

- Ouverture des sacs à déchets verts agrandie pour faciliter le vidage des bacs à tondeuses.
- Prise en charge de l'évacuation des déchets sauvages suite à notre appel à tous les maires de l'agglomération.
- Prêt d'une nacelle utilisable par exemple pour l'élagage.
- engagement de créer une passerelle enjambant la déviation Ouest
- Par contre, les achats en commun ne sont pas toujours intéressants à l'instar du sel de déneigement proposé plus cher par la CAPM que par notre fournisseur habituel ...

➤ Meaux d'abord...

Pour faire briller la vitrine locale, la CAPM privilégie les projets dispendieux au détriment de préoccupations proches du quotidien des habitants.

- La représentation de chaque commune n'a pas été revue depuis la création malgré les évolutions démographiques.
- La solidarité envers les communes les plus pauvres n'existe pas.
- Le fonctionnement reste opaque, entretenant la confusion entre les services de la CAPM et les services de la ville de MEAUX.
- Le dynamisme économique n'est plus pris en compte.





► L'école, un investissement important pour la commune

Gérer rigoureusement et préparer l'avenir du village



Maintenir un haut niveau de qualité des services rendus à tous les habitants malgré la baisse constante des recettes, telle a été la mission des élus ces dernières années en attendant de nouvelles ressources.

Question budget

Rappelons que le budget de la commune se divise en deux sections :

Le fonctionnement : ce sont les dépenses qui se renouvellent chaque année (dépenses d'entretien, frais de personnel, intérêts de la dette etc.).

Recettes de fonctionnement : DGF versée par l'état, impôts, droit de mutation (taxes sur les transactions immobilières)

L'investissement : ce sont les dépenses qui portent sur les biens d'équipements, tels que les constructions de bâtiments et de voirie, les achats de véhicules, etc. Dans cette section se trouve également le remboursement du capital emprunté.

Les recettes d'investissement proviennent de l'épargne réalisée par la section de fonctionnement (autofinancement), des subventions, de l'emprunt et des participations des aménageurs.

en
2001

nos engagements

- modération des impôts locaux
- recherche systématique de subventions
- attente de nouvelles ressources
- gestion rigoureuse

depuis
2001

nos réalisations

► L'enfance jeunesse en priorité

Depuis 2008, l'ensemble du service Enfance Jeunesse a pris de l'ampleur (multiplication des activités, augmentation de la fréquentation, embauche d'animateurs) et il représente près du quart des dépenses de fonctionnement de la commune (soit 347.000€ sur 1,5 millions d'euros).

Avec les dépenses liées à l'école et à la restauration scolaire, les finances consacrées à l'enfance représentent la moitié du budget de fonctionnement. Pour assurer tous les services de la commune (administratif, enfance, cadre de vie), le nombre d'agents employés par la commune est passé de 18

début 2008 à 33 fin 2010. Les charges de personnel par rapport au total des dépenses de fonctionnement sont passées de 41% en 2008 à 49% en 2010.

► Compenser la baisse des recettes

Le produit des droits de mutation a baissé de 112.000€ en 2007 à 51.700€ en 2010.

La Communauté d'Agglomération avait enfin voté la Dotation de Solidarité Communautaire en 2009 et en 2010, soit respectivement 65 600 puis 89 700€. Mais elle n'a pas été reconduite en 2011. Pour équilibrer les comptes, une réévaluation des impôts locaux est intervenue sur les budgets de cette période comme le montre le tableau ci-dessous. Les taux d'imposition des ménages dans notre village restent néanmoins inférieurs à la moyenne des taux des communes de Seine-et-Marne.

► Des nouveaux équipements

Les investissements 2008-2010 ont été consacrés principalement à

l'extension 3 de l'école Marianne et au programme de voirie.

Le coût du programme Marianne 3 est de 1,6 millions d'euros financé pour moitié par des subventions (Etat, Conseil régional et Conseil Général) et pour moitié par un emprunt : 2 classes supplémentaires et la salle Prairial, utilisée pour différents ateliers dans le cadre scolaire et périscolaire.

Le coût du programme de voirie est de 541 000€. Il a été subventionné à 53% par l'Etat et le Conseil Général. Ainsi, le stationnement et la circulation piétonne et automobile ont été grandement améliorés dans de nombreuses rues du village. Le chantier de la restauration de l'église Saint Saturnin a démarré en 2011.

D'autres réalisations de moindre ampleur ont vu le jour : columbarium au cimetière, rénovation du terrain de tennis, salle des Mariages, achat d'un minibus etc.

En ce qui concerne l'emprunt, l'encours de la dette au 31 décembre sera de 1,8 millions d'euros (52€ par an par habitant contre 98 pour les communes de même importance). Sans être excessif, notre endettement atteint un seuil ; c'est pourquoi il nous faut attendre de nouvelles sources de financement pour donner un nouveau départ aux grands projets d'investissement

Tableau des taux d'imposition des taxes locales

	2007	2011	Taux moyens du 77 en 2010 *
Taxe d'habitation	13,15%	15,66%	23,97%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	16,81%	22,70%	24,57%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	50,62%	60,29%	51,12%

* source : www.colloc.bercy.gouv.fr/ (taux fiscaux de référence pour 2011)



► www.chauconin-neufmontiers.fr



► Chorus récompensé au Grand-Prix de la Presse Municipale d'Île-de-France



Qualité et transparence, les deux piliers de l'information municipale

Reconnue par de nombreux professionnels et élus de tout bord politique, la communication de la Municipalité est un outil informatif et pédagogique à destination de tous les citoyens.

en 2008

nos engagements

- Renforcer l'information transmise par Chorus et le site internet
- Maintenir le rôle de concertation et de proposition des commissions municipales
- Agir en faveur du dégroupage total et de la fibre optique
- Créer un conseil municipal jeunes

depuis 2008

nos réalisations

► Ville Internet

Depuis 2009, le label « Ville Internet » attribue 2@ à la commune. Ce prix récompense la qualité du site internet (1500 visiteurs différents par mois.) et les actions en faveur de l'accès des citoyens aux technologies numériques. Le « portail familles » intégré au site permet les inscriptions en ligne aux services proposés aux enfants (périscolaire, restauration, étude et accueils de loisirs). Par ailleurs, plus de 30 Chorus Vidéo Info (réalisés bénévolement par Philippe Donon) sont en ligne pour suivre en images l'actualité de la commune. En Mairie, un ordinateur avec une connexion Internet est à la disposition de tous. Cet Espace

Public Numérique permet à chacun de profiter gratuitement de cette technologie ou de s'y initier grâce à une animatrice (sur RDV).

► Haut débit

Grâce à l'action de la municipalité, chaque foyer est éligible au haut débit. Désormais, dans chaque nouveau programme immobilier, la commune demande que soit prévue la pose de fourreaux qui permettra à terme l'installation de la fibre optique. Le Conseil Général prévoit la fibre optique pour tous d'ici 10 ans. Le dégroupage total, quant à lui, ne peut être obtenu que sur demande d'un Fournisseur d'Accès Internet concurrent de l'opérateur historique.

► Chorus : le village fier de son journal

Au sein de la Commission Communication, un comité de rédaction se réunit pour l'élaboration du Chorus (et du Chorus Info pour les informations ponctuelles). 2 numéros sont édités chaque année et distribués dans tous les foyers.

La qualité du journal a permis à notre village d'être Lauréat du Grand Prix de la Presse

Municipale d'Île-de-France en 2009, pour la Direction artistique et en 2011 pour la Direction artistique et la Direction éditoriale

► Transparence et concertation avec les habitants

Des réunions publiques sont organisées pour informer les habitants sur les grands projets du village :
- réunions de quartier pour les travaux de voirie (Chantonne, Jardins), projets d'aménagement (Pré Bourdeau)
- réunion d'information sur la gestion des déchets avec le SMITOM
La commission urbanisme travaille sur le projet du Pré Bourdeau depuis 2005 et sur celui du Clos Lignon depuis 2008 ; les habitants sont régulièrement informés des évolutions des projets dans les pages Cadre de Vie du Chorus.

Objectifs

2014

- Créer un conseil des jeunes
- Poursuivre l'action engagée en faveur du dégroupage total et de la fibre optique



De haut en bas et de gauche à droite :

Journée du Patrimoine, l'Espace Naturel Sensible sous la neige, Fête Foraine, Monsieur Carnaval au Festijeunes, vue depuis la Mairie vers la butte de Montassis et la prairie aux abeilles.